

Le mot du directeur

Dans l'Hérault, de Montpellier à Béziers, de Sète aux Hauts cantons, l'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap est un enjeu d'égalité, mais aussi de développement économique. L'emploi accompagné apporte une réponse concrète et efficace à cette ambition commune.

Son principe est simple : proposer un accompagnement sur mesure, dans la durée, à la personne comme à l'employeur. Il ne s'agit pas seulement d'aider à trouver un poste, mais de sécuriser le parcours professionnel, d'anticiper les besoins d'adaptation et de favoriser le maintien en emploi. L'accompagnement est individualisé, réactif, et mobilisable aussi longtemps que nécessaire. Nos professionnels se déplacent sur la totalité du département, à proximité du lieu de domicile de la personne, et sur le lieu de travail de nos bénéficiaires.

Pour les personnes, l'emploi accompagné représente une opportunité réelle d'accéder à un travail en milieu ordinaire, de développer leurs compétences et de gagner en autonomie. Pour les entreprises, c'est un appui concret : un interlocuteur unique, un soutien dans le recrutement, une aide pour adapter le poste si besoin, et un partenaire pour construire une inclusion durable.

Dans un département dynamique et attractif comme l'Hérault, l'inclusion n'est pas seulement une obligation légale : c'est un levier de performance et de cohésion. L'emploi accompagné montre qu'avec le bon soutien, les compétences priment sur les différences, et que l'inclusion peut devenir un véritable projet partagé au service du territoire.

Olivier GENY

Vous êtes une personne ou une entreprise ?

Et vous avez une question ?

Nous sommes à votre disposition pour y répondre !

Emploi Accomagné 34

1011 rue du pont de Lavérune
CS 70022

34077 Montpellier cedex 3

contact@emploi-accompagne34.fr

04 67 50 05 96

Emploi Accomagné porté par...



Association mandataire

Financé par...



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Ne pas jeter sur la voie publique



“ Un accompagnement durable vers et dans l'emploi pour les personnes en situation de handicap ”



L'Emploi Accomagné de l'Hérault



L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Emploi Accompagné est un dispositif d'appui médico-social qui a pour mission d'aider les personnes en situation de handicap à trouver et à garder un emploi dans le milieu ordinaire de travail.

Sa mise en œuvre comprend un soutien et un accompagnement de la personne par un Référent Emploi Accompagné ainsi qu'un appui et un accompagnement de l'employeur, public ou privé. L'accompagnement est sans limite de durée.

POUR QUI ?

La Plateforme Emploi Accompagné peut être sollicitée tout au long du parcours professionnel par la personne en situation de handicap et par l'employeur, lorsque celle-ci occupe un emploi.

Elle s'adresse à un public ayant :

- Une RQTH (ou équivalent)
Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
- Une prescription du Réseau pour l'Emploi (France Travail, Cap Emploi, Mission Locale) ou une Notification Emploi Accompagné de la MDPH - Maison Départementale des Personnes Handicapées



QUELS SONT LES AVANTAGES ?

Pour la personne accompagnée

Ma situation est prise en compte dans sa globalité :

- Mes potentiels et mes besoins sont évalués
- Mes difficultés dans mon insertion professionnelle sont prises en compte quelle qu'en soit l'origine (professionnelle ou personnelle)

Je suis accompagné(e) dans la réalisation de mon projet professionnel :

- Avec l'expertise de la Plateforme

Je suis acteur(rice) de ma recherche d'emploi :

- Avec un accompagnement actif sur le terrain
- Avec une préparation aux entretiens d'embauche
- Avec une aide au montage de dossiers administratifs - aides, formation, ...

Je sécurise mon emploi pour une insertion durable :

- Le référent et moi travaillons ensemble avec l'entreprise pour répondre au mieux à mes besoins et à ceux de l'entreprise.

Pour l'entreprise

- Aide au recrutement - OETH
- Apport d'une expertise sur le handicap du/de la salarié(e)
- Diagnostic du poste de travail
- Proposition de solutions adaptées à chaque situation
- Intervention et sensibilisation à l'équipe
- Écoute, soutien et intervention sur le lieu de travail
- Prévention des ruptures de parcours
- Référent unique, disponible et réactif

Les + de l'Emploi Accompagné de l'Hérault

- Equipe pluridisciplinaire formée à la méthode IPS
- Prise en compte de tous types de handicap
- Mobilité sur l'ensemble du département 34
- Accompagnement de proximité dans une logique d'aller-vers



PROCESSUS D'ADMISSION

- 1 Notification MDPH ou Prescription du Réseau Pour l'Emploi
- 2 Contact du bénéficiaire par la plateforme
- 3 Présentation du dispositif et du projet de la personne.
- 4 Décision de la personne et de la Plateforme sur un éventuel accompagnement.

Le service est pris en charge aussi bien pour les personnes accompagnées que les entreprises.

